



Comment protéger votre bébé contre l'hépatite B dès la naissance

Protecting Your Baby against Hepatitis B at Birth

**Protégez votre enfant.
Faites-le vacciner à temps.**

S'il est vacciné à temps, votre enfant peut être protégé pour la vie contre de nombreuses maladies.

La vaccination a sauvé plus de vies au Canada au cours des 50 dernières années que toute autre mesure sanitaire.

Qu'est-ce que le vaccin contre l'hépatite B?

Ce vaccin protège contre le virus de l'hépatite B. Il est administré gratuitement aux bébés dans le cadre de leur programme de vaccination systématique. Ce vaccin est approuvé par Santé Canada.

Qu'est-ce que l'hépatite B?

L'hépatite B est un virus qui s'attaque au foie. Lorsqu'un bébé est atteint d'hépatite B, le virus demeurera très probablement pour toujours dans son organisme. Si ce virus reste dans l'organisme pendant longtemps, il peut causer de graves maladies, dont des lésions permanentes au foie (cirrhose). L'hépatite B est également l'une des principales causes du cancer du foie, qui peut être mortel. C'est pourquoi il est si important de protéger les enfants en les faisant vacciner lorsqu'ils sont jeunes.

Qui devrait être vacciné contre l'hépatite B dès la naissance?

Si une mère est atteinte de l'hépatite B, ou court un risque élevé d'en être atteinte, son bébé doit recevoir le vaccin contre l'hépatite B à la naissance. Le bébé d'un ménage dont l'un des membres est atteint de l'hépatite B, ou dont le soignant est atteint de l'hépatite B, devrait également se faire vacciner à la naissance. Pour consulter la liste des personnes qui courent un risque élevé de contracter une infection

par le virus de l'hépatite B, voir la fiche [HealthLinkBC File n° 25a Vaccin contre l'hépatite B](#).

Comment un bébé est-il protégé contre l'hépatite B dès la naissance?

Lorsqu'une mère est atteinte de l'hépatite B ou qu'elle est exposée à un risque d'infection élevé, son bébé recevra deux injections à la naissance. L'une d'elles contient de l'immunoglobuline de l'hépatite B, avec des anticorps qui s'attaquent immédiatement au virus de l'hépatite B. L'autre contient le vaccin contre l'hépatite B, qui aide le bébé à produire ses propres anticorps. Un bébé dont la mère n'est pas infectée, mais dont un autre membre de la famille ou un soignant est atteint de l'hépatite B, ne recevra à la naissance que le vaccin contre l'hépatite B.

Après la naissance, le bébé devra recevoir trois autres doses de vaccin contre l'hépatite B, à l'âge de 2, 4 et 6 mois. Elles sont administrées en même temps que d'autres vaccins infantiles. Pour de plus amples renseignements, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 105 Le vaccin \(DTCa-HB-VPI-Hib\) contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, la poliomyélite et l'Haemophilus influenzae de type b](#).

Les bébés vaccinés à la naissance devront subir des analyses sanguines quatre semaines après leur dernière dose de vaccin contre l'hépatite B, pour s'assurer que le vaccin les protège.

Certains bébés vaccinés contre l'hépatite B à la naissance pourraient avoir un calendrier de vaccination différent. Si vous n'êtes pas certain de savoir à quel moment votre bébé devrait être vacciné ou subir des analyses de sang, adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé. Il est important de conserver des preuves de toutes les vaccinations reçues.

Pour de plus amples renseignements sur l'immunoglobuline de l'hépatite B ou sur le vaccin contre l'hépatite B pour les bébés, voir les fiches [HealthLinkBC File n° 25b Immunoglobuline de l'hépatite B](#) et [HealthLinkBC File n° 25c Vaccin contre l'hépatite B pour les bébés](#).

Quels sont les avantages du vaccin contre l'hépatite B?

Ce vaccin est le meilleur moyen de protéger votre enfant contre l'hépatite B et ses complications, dont des lésions permanentes au foie qui peuvent causer un cancer du foie et la mort.

Lorsque votre enfant est vacciné, vous contribuez également à protéger les autres.

Quelles sont les réactions potentielles au vaccin?

Le vaccin est très sûr. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper l'hépatite B.

Les réactions les plus courantes au vaccin comprennent la douleur, la rougeur et l'enflure du bras au point d'injection. Certains enfants peuvent être fiévreux, irritables ou fatigués.

En cas de fièvre ou de douleur, on peut donner de l'acétaminophène ou du Tylenol®. Il ne faut PAS donner d'AAS ou d'aspirine aux moins de 20 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Il est important de demeurer dans la clinique pendant 15 minutes après avoir reçu le vaccin, car il y a un risque extrêmement rare (moins d'une chance sur un million) de réaction allergique mortelle appelée anaphylaxie. Cette réaction peut comprendre de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cette réaction se produit, votre fournisseur de soins de santé est prêt à la traiter. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transfert en ambulance vers le service d'urgence le plus proche. Si cela se produit après votre départ de la clinique, appelez le **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région.

Il est important de signaler toute réaction grave ou inattendue à votre fournisseur de soins de santé.

Comment l'hépatite B se transmet-elle?

L'hépatite B se transmet par contact avec du sang ou avec certains liquides organiques infectés, durant l'accouchement, par exemple. Elle se transmet également lorsque l'on partage des articles sur lesquels il peut y avoir du sang, comme les brosses à dents, les rasoirs, la soie dentaire, les limes à ongles, les aiguilles de seringue utilisées pour l'injection de drogues ou lors de rapports sexuels non protégés avec une personne infectée par le virus de l'hépatite B.

Les gens qui vivent sous le même toit qu'une personne atteinte de l'hépatite B courent un risque plus élevé d'être infectés et ils devraient être vaccinés. Le vaccin est gratuit pour de telles personnes. Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé pour prendre un rendez-vous. Pour de plus amples renseignements sur l'hépatite B, consultez [HealthLinkBC File n° 25a Vaccin contre l'hépatite B](#).

Puis-je allaiter mon bébé si je suis atteinte de l'hépatite B?

Oui. Rien ne prouve que l'allaitement peut transmettre l'hépatite B d'une mère à son bébé.

Pour de plus amples renseignements

Pour de plus amples renseignements sur les vaccins en C.-B., consultez le calendrier des vaccinations de la C.-B., à l'adresse www.healthlinkbc.ca/tools/videos/immunization/ ou visitez ImmunizeBC à l'adresse www.immunizebc.ca.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.